

Avis au public

Projet du 2^{ème} plan de gestion des risques d'inondation

Il est porté à la connaissance du public que la phase de consultation du projet de la deuxième édition du plan de gestion des risques d'inondation du Luxembourg, publié par l'Administration de la gestion de l'eau, sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, a débuté en date du 24 juin 2021.

Le projet du 2^{ème} plan de gestion des risques d'inondation, élaboré conformément aux dispositions de l'article 38 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, constitue l'élément principal de la mise en oeuvre de la directive 2007/60/CE relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation.

En vue d'assurer l'information et la consultation du public et des administrations communales, le projet du 2^{ème} plan de gestion des risques d'inondation peut être consulté et téléchargé via le site électronique de l'Administration de la gestion de l'eau (www.waasser.lu) et via le portail de l'environnement (www.emwelt.lu).

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 précitée, le public est invité de consulter le projet du 2^{ème} plan de gestion des risques d'inondation. Des observations écrites peuvent être déposées jusqu'au 24 septembre 2021 auprès du collège des bourgmestre et échevins qui les transmet à la Ministre de l'Environnement ou directement auprès de Madame la Ministre de l'Environnement

- à travers la plateforme des enquêtes publiques www.enquetes-publiques.lu ou
- moyennant un courriel à l'adresse électronique di@eau.public.lu ou
- par voie postale à l'adresse suivante :

Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
L-2918 Luxembourg

Une réunion d'information publique aura lieu le **12 juillet 2021 à 19h00** via le lien WEBEX: <https://gd.lu/1q79bd>

Schieren, le 5 juillet 2021
Le collège échevinal,

Camille PLETSCHETTE
Échevin



Eric THILL
Bourgmestre



Jean-Paul ZEIMES
Échevin

